



Ville de Pontivy

Extrait du registre des délibérations

Festival de musiques – Programmation 2011

DEL-2011-050

Numéro de la délibération : 2011/050

Nomenclature ACTES : Domaines de compétence – culture

Information relative à l'environnement : non

Date de réunion du conseil : 18/05/2011

Date de convocation du conseil : 12/05/2011

Date d'affichage de la convocation : 12/05/2011

Début de la séance du conseil : 19 heures

Président de séance : M. Jean-Pierre LE ROCH

Secrétaire de séance : Mlle Julie ORINEL

Étaient présents : M. Bernard BAUCHER, M. Yovenn BONHOURE, M. Loïc BURBAN, Mme Nelly BURLOT, M. Gérard DERRIEN, Mme Florence DONATO-LEHUÉDÉ, M. Pierre GIRALDON, Mme Ghislaine GOUTTEQUILLET, Mme Anne-Marie GRÈZE, M. Jean-Paul JARNO, M. Joël LE BOTLAN, M. Daniel LE COUVIOUR, M. Henri LE DORZE, M. Alain LE MAPIHAN, Mme Sylviane LE PAVEC, M. Jean-Pierre LE ROCH, Mme Christine LE STRAT, M. Christophe MARCHAND, M. François-Denis MOUHAOU, Mme Maryvonne OLIVIERO, Mlle Julie ORINEL, M. Yvon PÉRESSE, Mme Annie PESSEL, Mme Martine PIERRE, Mme Françoise RAMEL-FLAGEUL, Mme Nicole ROUILLARD.

Étaient représentés : Mme Marie-Madeleine DORÉ-LUCAS par Mme Martine PIERRE, Mme Stéphanie GUÉGAN par M. Yvon PERESSE, M. Jean-Luc LE BELLER par M. Alain LE MAPIHAN, Mme Laëtitia LE DOARÉ par M. Christophe MARCHAND, M. Jean-Jacques PARMENTIER par M. Henri LE DORZE, Mme Elisabeth PÉDRONO par Mme Florence DONATO-LEHUÉDÉ

Était absent : M. Claude LE BARON

Festival de musiques – Programmation 2011

Rapport de Christophe MARCHAND

La programmation du festival de musiques pour l'année 2011 nécessite la passation de contrats de cession avec les artistes.

La commission a arrêté les interventions suivantes :

7 juillet	Kerlenn Pondi – 2 400 €
21 juillet	Les Rois de la Suède – 2 500 €
28 juillet	Mairead ni Mhaonaig – 5 000 €
4 août	Biniou en liberté – 3 317.54 €
11 août	Jacky Molard Quartet & N'Diale – 5 500 €
18 août	Quatuor Accordo – 3 000 €

Des frais annexes (hébergement, frais de restauration, frais de déplacement...) liés aux concerts peuvent venir s'ajouter aux montants des cachets HT indiqués.

Nous vous proposons :

- d'autoriser le Maire, ou l'Adjoint délégué, à signer les contrats à intervenir

La délibération est adoptée à l'unanimité.

Fait à Pontivy, le 19 mai 2011

**LE MAIRE
Jean-Pierre Le Roch**

Transmise au contrôle de légalité le :

Publiée au recueil des actes administratifs le :

Certifiée exécutoire

**LE MAIRE
Jean-Pierre Le Roch**